



Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick inc.



RAPPORT ANNUEL
2014-2015







L' Autorité aéroportuaire
du nord du **Nouveau-Brunswick** inc.

Northern **New Brunswick**
Airport Authority Inc.

Mission

Offrir une gamme de services
aéroportuaires accessibles,
sécuritaires, fiables et rentables.

Vision

Devenir une autorité aéroportuaire
de premier plan dans le Nord du
Nouveau-Brunswick.

Salutations du président

En tant que président de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick, j'aimerais donner un compte rendu sur l'état de notre conseil d'administration et sur les progrès que nous avons réalisés dans plusieurs domaines :

- **1** Mises à niveau de l'équipement – Nous avons réussi à terminer notre projet de réhabilitation des routes et des voies de circulation pour avions grâce au financement fédéral du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA). Cette initiative représentait un élément essentiel des opérations de notre aéroport. Nous avons eu la chance de recevoir 642 000 \$, ce qui a couvert la totalité des coûts d'investissement pour ce projet.
- **2** Collaboration avec les entreprises locales – Evasion Air a établi la base d'opérations de son école de pilotage à l'aéroport de Bathurst. Nous travaillons également avec de nombreux groupes commerciaux, comme le Groupe de leadership économique Chaleur, les diverses chambres de commerce, les commissions de services régionaux et les politiciens locaux qui sont de fervents défenseurs de notre aéroport. Ces groupes considèrent notre aéroport comme un pilier incontournable de la croissance économique pour le Nord du Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi établi des liens étroits avec d'autres intervenants clés de l'infrastructure dans notre région, comme l'Hôpital régional Chaleur, le Port de Belledune et le CCNB – campus de Bathurst afin de promouvoir la nécessité d'un investissement continu dans le Nord.
- **3** Les progrès continus menés vers la réalisation de notre projet d'immobilisation clé (agrandir les 5 120 pieds carrés de notre terminal pour qu'il atteigne 11 620 pieds carrés et allonger notre piste de 900 pieds supplémentaires pour qu'elle fasse 5 900 pieds de long) se trouvent tout en haut de la liste de priorités. Les coûts estimés à 7 200 000 \$ pour satisfaire aux besoins des voyageurs d'affaires et des touristes de notre région ne sont pas excessifs. Nous avons accumulé près de 1,3 million de dollars dans notre propre fonds pour dépenses en capital pour contribuer nous-mêmes à cet effort. Notre conseil d'administration se concentre pleinement sur cette expansion nécessaire. L'année passée, plus de 50 000 passagers ont transité par notre aéroport. Notre terminal est conçu pour en accueillir à peine la moitié de ce chiffre. Nous pensons sincèrement que nous avons une solide analyse de rentabilisation pour obtenir un soutien fédéral et provincial.
- **4** Notre précieux locataire et client Air Canada a célébré 25 ans de service à l'aéroport de Bathurst l'été

dernier. Cela montre clairement que, bien que l'industrie aérospatiale soit volatile, la population de notre région soutient fermement la nécessité de voyages aériens pour faire le pont entre notre région et le reste du monde.

- **5** Notre conseil d'administration se réunit tous les trimestres. Nos comités comprennent le Comité d'expansion des affaires, le Comité des finances, le Comité de gouvernance et le Comité des ressources humaines. Notre Comité exécutif se réunit au besoin pour prendre des décisions sur les sujets importants et urgents. Notre conseil d'administration ne changera pas pour le mandat à venir.
- **6** Notre décision de mettre à niveau notre installation de stationnement s'est soldée par une augmentation des revenus d'environ 20 000 \$ par année, et ce, avant la mise à niveau de 133 247 \$ l'année dernière.

Nous avons tous hâte d'atteindre notre objectif qui consiste à terminer ces mises à niveau nécessaires. Le conseil d'administration souhaite traduire notre réussite financière en améliorations stratégiques des immobilisations, ce qui est notre principale priorité.

J'aimerais remercier personnellement tous les membres du conseil pour leur engagement et leur persévérance. J'aimerais aussi en profiter pour remercier Jennifer Henry, notre directrice exécutive. Je tiens à souligner sa passion et son professionnalisme dans tous les aspects des opérations de notre aéroport.

Pour conclure, j'aimerais tout particulièrement remercier tous les partisans et utilisateurs de nos installations. Votre patience sera récompensée dans un avenir proche par de belles installations modernes qui seront le flambeau et la porte d'entrée de notre région.



Colin Brewster
Président



Photo : Christopher Lovegrove

Rapport de la directrice exécutive

Les tendances de croissance de l'aéroport régional de Bathurst se sont prolongées pendant l'exercice financier 2014-2015, avec une augmentation de 6 % du nombre de passagers par rapport à l'exercice précédent. Pendant ce temps, 52 673 passagers ont pris des avions à destination et en partance de l'aéroport régional de Bathurst. Les déplacements vers l'Ouest canadien restent prédominants et prometteurs, malgré les marchés actuels.

Nos lignes aériennes commerciales partenaires ont grandement contribué à notre réussite et ont reconnu l'importance des besoins de notre région en matière de voyages aériens. Air Canada Jazz a répondu à cette demande en augmentant la capacité en sièges pendant l'été grâce à un plus grand aéronef et à des vols supplémentaires. Pascan Aviation a continué à offrir un service quotidien vers Wabush jusqu'à la fin du mois de février 2015. Nous souhaitons remercier nos lignes aériennes partenaires pour leur soutien continu.

Tel qu'il a été mentionné dans le rapport de M. Brewster, en juillet dernier l'aéroport a célébré son 25^e anniversaire de service aérien avec Air Canada. Nous avons souligné l'occasion en organisant un concours offrant la chance de gagner deux billets d'avion pour vous rendre à n'importe quelle destination desservie par Air Canada en Amérique du Nord (y compris Hawaï), ainsi qu'une fête à l'aéroport pour le grand public. Nous avons été très heureux de mettre en valeur notre partenariat avec la collectivité et nous espérons avoir bien d'autres années de réussite.

L'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick (AANNB) a aussi réussi à réaliser un certain nombre de projets d'immobilisations cette année, notamment un nouveau bâtiment d'entreposage, le remplacement d'une porte de hangar et l'installation d'un parc de carburant d'aviation. Les opérations ont été entièrement financées par l'AANNB, qui a affiché un surplus de 109 000 \$.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres dévoués et travailleurs de notre personnel. Leur niveau d'engagement, leur professionnalisme et leur enthousiasme pour le travail et

l'avenir de l'aéroport me donnent grand espoir pour notre réussite continue. Ils surmontent continuellement des conditions de travail difficiles (des records de chutes de neige l'hiver dernier, pour n'en nommer qu'un) avec détermination et innovation. Je me sens privilégiée de faire partie de cette équipe. Je ne voudrais pas non plus négliger le rôle important du conseil d'administration dans la réussite globale de l'aéroport. Sa passion pour cette région, sa vision positive de l'avenir et son engagement continu pour que l'expansion de l'aéroport porte ses fruits m'apportent une source constante de motivation. J'aimerais aussi remercier tout particulièrement notre président, Colin Brewster, pour ses incroyables capacités de leadership et pour son soutien continu au cours de la dernière année. Ses capacités de leadership étaient un atout inestimable pour surmonter les défis de la dernière année, il nous a maintenus sur la voie de la stabilité.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jennifer Henry'.

Jennifer Henry
Directrice exécutive

Étude de marketing et d'expansion des affaires

■ Service aérien

Air Canada continue d'offrir deux vols quotidiens vers Montréal. Pendant l'été 2014, Air Canada a ajouté un troisième vol en provenance de l'aéroport de Bathurst et a augmenté la capacité en sièges en utilisant son appareil Dash-8 de la série 300.

En septembre 2014, Air Canada a accordé à Evasion Air la responsabilité d'offrir ses services au comptoir à l'aéroport régional de Bathurst. La transition à Evasion Air s'est déroulée sans heurt et nous avons le plaisir de travailler avec eux afin d'offrir un service aérien continu dans notre région.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier les agents de service à la clientèle d'Air Canada Jazz pour leurs années de service à l'aéroport régional de Bathurst. Ce fut un réel plaisir de travailler avec eux au cours des 25 dernières années et nous leur souhaitons de réussir dans leurs futures entreprises.

Le 1^{er} avril 2014, Evasion Air a commencé son école de pilotage et l'exploitation d'avions nolisés à l'aéroport de Bathurst. Sa présence a suscité un nouvel intérêt à l'aéroport grâce à l'offre de forfaits « pilote d'un jour » et aux survols touristiques offerts au grand public. Ses services de vols nolisés multiplient les options de vol pour ceux qui cherchent de nouvelles destinations et de nouveaux avantages. Nous nous réjouissons de la présence d'Evasion Air à l'aéroport de Bathurst.

En mars 2015, Pascan Aviation a arrêté ses services de vols quotidiens vers Wabush en raison du manque d'activité. Le prix des métaux et la fermeture des mines expliquent en grande partie l'abandon de ce service. Nous souhaitons remercier Pascan Aviation d'avoir fait partie de la famille de l'aéroport de Bathurst pendant plus de trois ans.

Divers services de vols nolisés privés et commerciaux utilisent aussi régulièrement notre aéroport. A.G. Aviation, Maritime Air Charter et Provincial Airlines font partie des utilisateurs les plus fréquents. Nous les remercions pour leur soutien continu.

L'activité des vols nolisés était en déclin à Wabush, à cause d'un ralentissement des activités minières dans cette région.

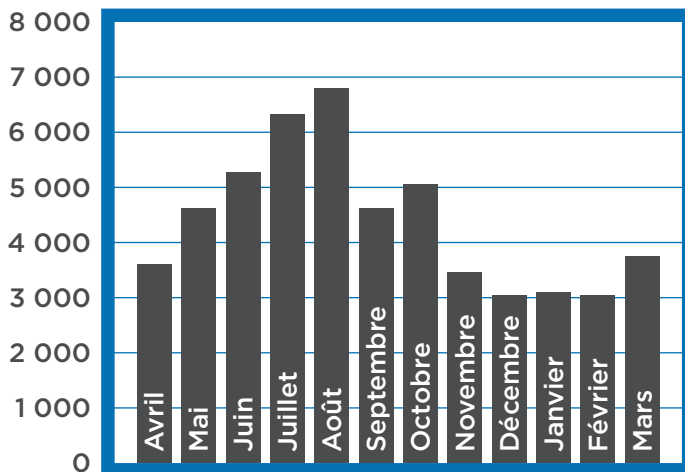
■ Marketing

L'autorité aéroportuaire a travaillé en étroite collaboration avec DPG Communication pour veiller à ce que ses objectifs marketing soient respectés. Cette campagne a mis l'accent sur l'importance des liaisons aériennes pour beaucoup de marchés.

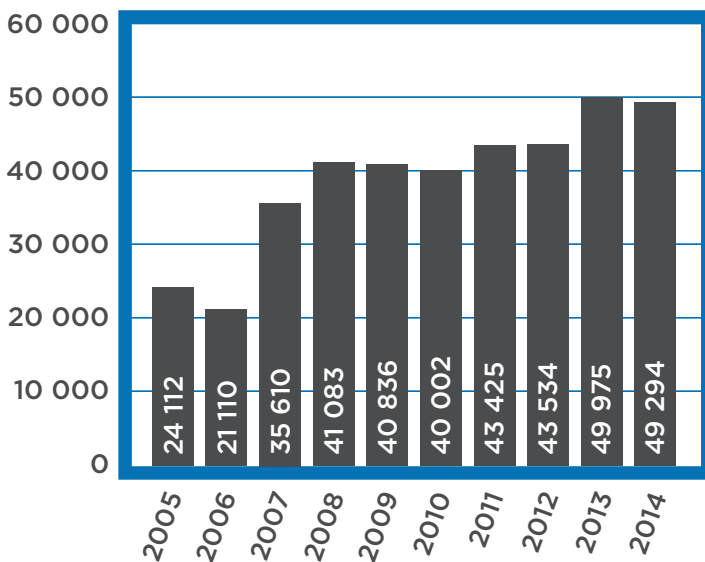


Statistiques sur les passagers

Avril 2014 à mars 2015



Passagers par année



25 ans de service d'Air Canada à l'Aéroport régional de Bathurst

Des célébrations ont eu lieu à l'Aéroport régional de Bathurst pour marquer les 25 ans de service avec Air Canada Jazz. L'Aéroport s'est fait un plaisir d'accueillir la communauté afin de souligner cette importante étape. Des dignitaires locaux et des représentants de la compagnie aérienne se sont également joints à la fête.



De gauche à droite : M. Ryan Riordon, Député – Népisiguit; M. Colin Brewster, président, AANNB; Mme Sandra Froese, gérante régionale Jazz Aviation LP; Mme Jennifer Henry, directrice exécutive, AANNB; M. David Rheault, directeur Affaires gouvernementales et relations avec les collectivités – Québec et Atlantique et M. Brian Kenny, Député – Bathurst.



L'occasion était idéale pour remercier la communauté de son appui indéfectible au cours du dernier quart de siècle et de solidifier le partenariat continu entre la compagnie aérienne et l'Aéroport.



L'Aéroport, en partenariat avec Air Canada, a organisé un concours qui offrait aux participants la chance de gagner une paire de billets en classe économique pour un voyage de retour vers toutes destinations prévues avec Air Canada en Amérique du Nord (y compris Hawaï, le Mexique et les Caraïbes). L'Aéroport a également remis des cartes-cadeaux d'une valeur de 200 \$ chacune à quelques participants chanceux lors des célébrations.



Dépenses en capital

Les dépenses suivantes ont été enregistrées au cours de l'exercice financier 2014-2015 :

- Nouveau bâtiment d'entreposage : 38 075 \$
- Remplacement d'une porte de hangar : 24 600 \$
- Parc de carburant d'aviation : 39 500 \$



Priorités stratégiques (2013-2016)

L'Autorité aéroportuaire a établi les principales priorités stratégiques qui permettront d'assurer la croissance continue et la réussite de l'aéroport régional de Bathurst :

■ 1 Expansion des affaires

Objectif : Définir et promouvoir les occasions d'affaires, les stratégies marketing et les options d'aménagement du terrain.

■ 2 Ressources humaines

Objectif : Recruter et garder en poste les bons employés pour assurer la croissance de l'entreprise.

■ 3 Opérations et équipement

Objectif : Offrir des services aéroportuaires sécuritaires et fiables.

■ 4 Partenariats financiers et communautaires

Objectif : Maintenir la viabilité financière des services et assurer une gestion rentable des ressources de l'entreprise.

Objectif : Veiller à ce que l'entreprise soit bien intégrée et bien représentée dans la collectivité.

Gouvernance

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année et des réunions de comité sont organisées de façon continue. Voici les comités actuels :

- Développement des affaires
- Exécutif
- Finances et de la vérification
- Gouvernance
- Ressources humaines

Tous les comités jouent un rôle actif dans les activités de l'aéroport. Cependant, le comité exécutif n'est convoqué que lorsque les décisions doivent être prises dans l'urgence entre les réunions habituelles et planifiées du conseil d'administration.

Comités

■ Comité de développement des affaires

Membres : Francis Frenette (président)
Stephen Brunet
Carole Caron
René Legacy
Todd Morrison

Le Comité de développement des affaires s'est réuni plusieurs fois cette année afin de discuter des sujets suivants : révision du plan d'expansion de l'aéroport, élaboration du plan d'obstruction des arbres et zonage.

■ Comité exécutif

Membres : Colin Brewster, président
Marc-André Godin, vice-président
André Gozzo, secrétaire
Carole Caron, trésorière

Le Comité exécutif s'est réuni deux fois au cours de l'exercice financier afin de discuter des affaires urgentes qui surviennent entre les réunions du conseil d'administration.

■ Comité des finances et de la vérification

Membres : André Gozzo (président)
Bernard Cormier
Marc-André Godin

Le Comité des finances et de la vérification s'est réuni au cours de l'exercice financier afin de présenter à l'Autorité aéroportuaire des recommandations sur le budget annuel, l'ébauche des états financiers vérifiés et les stratégies d'investissement.



■ Comité de gouvernance

Membres : André Gozzo (président)
Carole Caron
Guy Guitard
René Legacy

Le Comité de gouvernance a étudié et accepté les changements apportés aux règlements administratifs proposés au cours de la dernière assemblée annuelle de l'autorité aéroportuaire. Il ne s'est pas réuni depuis.

■ Comité des ressources humaines

Membres : Yvon P. Arseneau (président)
Marc-André Godin
Guy Guitard

Le Comité des ressources humaines a été convoqué à diverses reprises sur plusieurs mois

afin de discuter des sujets suivants et de donner des conseils et des recommandations connexes : politique de prévention de la violence et du harcèlement et nouveau système de gestion et de traitement de la paie.

Gouvernance du conseil

Le règlement administratif sur les opérations générales de l'AANNB souligne le processus de nomination qui s'applique à la nomination des membres de son conseil d'administration. Le conseil d'administration doit être représentatif de la collectivité et comprendre des personnes possédant de l'expérience dans divers domaines. AANNB inc. satisfait à cette exigence, comme le montre sa liste d'administrateurs nommés par les entités mentionnées dans le présent rapport.

■ Code de conduite des administrateurs

Tous les administrateurs de l'Autorité doivent respecter un code de conduite et des règlements sur les conflits d'intérêts. À cette fin, ils doivent éviter de participer à des situations de conflit d'intérêts. Deux conflits d'intérêts ont été déclarés pendant l'exercice 2014-2015. Les administrateurs touchés se sont retirés de la discussion et se sont abstenus de voter sur les mesures dont il était question.

■ Entités qui proposent un candidat

Le conseil d'administration est nommé par diverses entités qui représentent l'ensemble de la collectivité :

- Gouvernement provincial
Un représentant
- Municipalités de la région Chaleur
Trois représentants
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne
Un représentant

- Chambre de commerce du Grand Bathurst
Un représentant
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.
Cinq représentants

Les représentants de chaque groupe sont nommés pour un mandat de trois ans et peuvent rester en fonction au conseil d'administration pendant neuf ans au plus. En plus de leurs réunions régulières, les membres du conseil sont aussi des membres actifs des comités suivants :

- Comité exécutif
- Comité de développement des affaires
- Comité des ressources humaines
- Comité de gouvernance
- Comité des finances et de la vérification

■ Comité exécutif

- Colin Brewster, président
- Marc-André Godin, vice-président
- André Gozzo, trésorier
- Carole Caron, secrétaire

■ Salaires et rémunération des cadres supérieurs et du conseil d'administration 2014-2015

- Les salaires combinés des membres de l'équipe de haute direction (directrice exécutive, directeur des Opérations et superviseur des Opérations) étaient de 249 622 \$.
- La rémunération du conseil d'administration se composait d'indemnités quotidiennes équivalant à 4 406 \$.

- L'Autorité doit signaler tous les contrats conclus qui dépassent 75 000 \$ et qui n'ont pas été accordés en vertu d'un processus public d'appel d'offres concurrentiel. Aucun contrat de la sorte n'a été conclu pendant la période visée.

■ **Siège social**

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick
2929, Route 180
South Tetagouche (N.-B.) E2A 7B9

■ **Conseiller juridique**

RTRA
270, avenue Douglas, bureau 300
Bathurst (N.-B.) E2A 1M9

■ **Vérificateurs**

EPR – Bathurst
1935, avenue St. Peter
Bathurst (N.-B.) E2A 7J5

■ **Investissements et services financiers**

Caisse populaire Chaleur
1215, avenue St. Peter
Bathurst (N.-B.) E2A 3A2

HollisWealth
276, rue Marie
Beresford (N.-B.) E8K 1P8

■ **Représentants des entités qui proposent un candidat**

À partir de juin 2015 :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1)
Yvon P. Arseneau
- Municipalités de la région Chaleur(3)
Stephen Brunet
Francis Frenette
René Legacy
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne (1)
André Gozzo
- Chambre de commerce du Grand Bathurst (1)
Bernard Cormier
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc. (5)
Colin Brewster
Carole Caron
Marc-André Godin
Guy Guitard
Todd Morrison

- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc.

États financiers

Au 31 mars 2015



■ Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 18 |
| Fonds d'administration | |
| Bilan | 20 |
| État des revenus, dépenses et surplus | 21 |
| Annexe complémentaire des revenus | 22 |
| Annexe complémentaire des dépenses | 23 |
| Fonds de capital | |
| Bilan | 26 |
| État des dépenses et investissements en capital | 27 |
| État des financements de capital | 28 |
| Fonds de réserve et de fiducie | |
| Bilan | 29 |
| État des revenus et dépenses | 30 |
| Bilan combiné | 31 |
| Notes complémentaires aux états financiers | 32 |



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télec./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télec./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. du Nouveau-Brunswick Inc. /Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capita au 31 mars 2015, et les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars, 2015, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 16 juin 2015

Associés - Partners:
*André J. Doucet, CPA, CGA
*Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
*Gilles Desrosiers, CPA, CA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

*Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION
 AU 31 MARS 2015

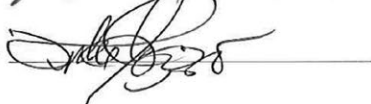
| | 2015 | 2014 |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIFS | | |
| ACTIFS À COURT TERME | | |
| Encaisse | 7 560 \$ | 58 584 \$ |
| Débiteurs | 223 527 | 213 110 |
| Sommes à recevoir des agences gouvernementales | - | 6 462 |
| Inventaire | 22 067 | 22 793 |
| Frais payés d'avance | 57 719 | 53 408 |
| | 310 873 | 354 357 |
| INVESTISSEMENTS (note 3) | 2 576 | 2 576 |
| | 313 449 \$ | 356 933 \$ |
| PASSIFS ET SURPLUS | | |
| PASSIFS À COURT TERME | | |
| Découvert bancaire (note 5) | 39 855 \$ | - \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 90 602 | 200 021 |
| Sommes à payer à des agences gouvernementales | 12 473 | - |
| À payer au Fonds de capital | 35 176 | 35 176 |
| À payer au Fonds de réserve | 16 779 | 16 779 |
| Revenus reportés | - | 3 000 |
| | 194 885 | 254 975 |
| SURPLUS | | |
| Solde, début de l'exercice | 101 958 | 157 262 |
| Excédent des revenus sur les dépenses | 109 352 | 92 095 |
| Surplus de l'avant-dernier exercice | (92 746) | (64 515) |
| Ajustement à l'année antérieure (note 10) | | (82 884) |
| | 118 564 | 101 958 |
| | 313 449 \$ | 356 933 \$ |

APPROUVÉ PAR :

Directeur :



Directeur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET SURPLUS
 FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Budget | 2015 | 2014 |
|--|-----------|------------|------------|
| REVENUS | | | |
| Locations (page 4) | 89 600 \$ | 132 901 \$ | 113 454 \$ |
| Frais d'usagers (page 4) | 2 256 600 | 2 603 678 | 2 581 965 |
| Divers | 10 360 | 18 854 | 10 155 |
| Surplus de l'avant-dernier exercice | 92 746 | 92 746 | 64 515 |
| | 2 449 306 | 2 848 179 | 2 770 089 |
| DÉPENSES | | | |
| Administration (page 5) | 517 821 | 580 771 | 506 488 |
| Système pétrolier (page 5) | 791 200 | 817 115 | 990 616 |
| Garage (page 5) | 18 240 | 23 852 | 20 050 |
| Opérations (page 5) | 202 637 | 209 219 | 216 276 |
| Service de bagages (page 6) | 105 000 | 123 400 | 115 709 |
| Piste et terrains (page 6) | 67 000 | 60 037 | 45 545 |
| Sécurité (page 6) | 20 395 | 42 028 | 45 237 |
| Déneigement (page 6) | 212 535 | 296 839 | 199 857 |
| Aérogare (page 6) | 48 000 | 50 095 | 50 684 |
| Autres (page 7) | 122 666 | 10 635 | 35 766 |
| Services financiers (page 7) | 343 812 | 524 836 | 451 766 |
| | 2 449 306 | 2 738 827 | 2 677 994 |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES | - \$ | 109 352 \$ | 92 095 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Budget | 2015 | 2014 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| LOCATIONS | | | |
| Espace publicitaire | 4 500 \$ | 7 829 \$ | 6 207 \$ |
| Bails de terrain | 5 100 | 10 185 | 11 501 |
| Location de bureau | 80 000 | 114 887 | 95 746 |
| | 89 600 \$ | 132 901 \$ | 113 454 \$ |
| FRAIS D'USAGERS | | | |
| Frais d'opération de l'aéroport | 960 000 \$ | 1 073 923 \$ | 994 710 \$ |
| Stationnement | 84 000 | 133 247 | 104 165 |
| Vente de combustible | 900 000 | 1 100 764 | 1 200 756 |
| Service aux avions | 72 600 | 74 999 | 74 580 |
| Frais pour l'usage de l'aérogare | 240 000 | 220 745 | 207 754 |
| | 2 256 600 \$ | 2 603 678 \$ | 2 581 965 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Budget | 2015 | 2014 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| ADMINISTRATION | | | |
| Publicité | 65 000 \$ | 84 833 \$ | 66 913 \$ |
| Frais AIF | 28 800 | 31 861 | 27 324 |
| Assurance | 25 000 | 17 619 | 16 376 |
| Divers | 15 000 | 20 510 | 14 383 |
| Fourniture de bureau et papeterie | 15 000 | 21 931 | 13 780 |
| Per diem des directeurs | 12 500 | 4 406 | 5 000 |
| Honoraires professionnels | 30 000 | 73 337 | 42 248 |
| Taxes et permis | 6 000 | 8 500 | 7 155 |
| Télécommunications | 15 000 | 13 649 | 15 671 |
| Réunions et déplacements | 17 000 | 19 503 | 10 335 |
| Salaires et avantages sociaux | 288 521 | 284 622 | 287 303 |
| | 517 821 \$ | 580 771 \$ | 506 488 \$ |
| SYSTÈME PÉTROLIER | | | |
| Pétrole en vrac | 774 000 \$ | 793 837 \$ | 971 650 \$ |
| Assurance | 7 000 | 5 912 | 13 442 |
| Entretien et réparation | 10 200 | 17 366 | 5 524 |
| | 791 200 \$ | 817 115 \$ | 990 616 \$ |
| GARAGE | | | |
| Divers | 3 000 \$ | 8 452 \$ | 3 151 \$ |
| Entretien et réparation | 7 200 | 7 587 | 9 669 |
| Électricité | 8 040 | 7 813 | 7 230 |
| | 18 240 \$ | 23 852 \$ | 20 050 \$ |
| OPÉRATIONS | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 202 637 \$ | 209 219 \$ | 216 276 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Budget | 2015 | 2014 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| SERVICE DE BAGAGES | | | |
| Divers | 5 000 \$ | 2 286 \$ | 4 152 \$ |
| Salaires et avantages sociaux | 100 000 | 121 114 | 111 557 |
| | 105 000 \$ | 123 400 \$ | 115 709 \$ |
| PISTE ET TERRAINS | | | |
| Entretien et réparation | 64 000 \$ | 50 275 \$ | 35 290 \$ |
| Dépenses de véhicules | 3 000 | 9 762 | 10 255 |
| | 67 000 \$ | 60 037 \$ | 45 545 \$ |
| SÉCURITÉ | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 20 395 \$ | 42 028 \$ | 45 237 \$ |
| DÉNEIGEMENT | | | |
| Entretien et réparation | 77 976 \$ | 158 987 \$ | 89 496 \$ |
| Déblaiement de neige et de glace | 43 000 | 28 442 | 14 282 |
| Salaires et avantages sociaux | 91 559 | 109 410 | 96 079 |
| | 212 535 \$ | 296 839 \$ | 199 857 \$ |
| AÉROGARE | | | |
| Électricité | 18 000 \$ | 26 288 \$ | 25 392 \$ |
| Entretien et réparation | 15 000 | 2 732 | 6 939 |
| Fournitures | 15 000 | 21 075 | 18 353 |
| | 48 000 \$ | 50 095 \$ | 50 684 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Budget | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| AUTRE | | | |
| Phare non directionnel | 6 000 \$ | - \$ | 15 659 \$ |
| Projets spéciaux | 116 666 | 10 635 | 20 107 |
| | 122 666 \$ | 10 635 \$ | 35 766 \$ |
| SERVICES FINANCIERS | | | |
| Dépenses en immobilisations corporelles | - \$ | 89 887 \$ | 99 271 \$ |
| Intérêts et frais bancaires | 9 600 | 11 533 | 10 880 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 21 600 | 18 230 | 21 480 |
| Intérêts sur la dette à court terme | - | 96 | - |
| Remboursement de la dette à long terme | 42 000 | 47 131 | 45 235 |
| Transfert au Fonds de réserve et de fiducie | 270 612 | 357 959 | 274 900 |
| | 343 812 \$ | 524 836 \$ | 451 766 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE CAPITAL
 AU 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIFS | | |
| ACTIFS À COURT TERME | | |
| Sommes à recevoir du Fonds d'administration | 35 176 \$ | 35 175 \$ |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4) | 1 327 933 | 1 326 240 |
| | 1 363 109 \$ | 1 361 415 \$ |
| PASSIFS ET SOLDE DE FONDS | | |
| PASSIFS À COURT TERME | | |
| Dettes échéant au cours du prochain exercice | 50 508 \$ | 47 263 \$ |
| DETTE À LONG TERME (note 6) | 193 039 | 243 548 |
| | 243 547 | 290 811 |
| SOLDE DE FONDS | | |
| INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (page 9) | 1 119 562 | 1 070 604 |
| | 1 363 109 \$ | 1 361 415 \$ |

APPROUVÉ PAR :

Directeur :



Directeur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Dépenses | | |
| Amortissement | 88 060 \$ | 90 125 \$ |
| Excédent des dépenses sur les revenus | 88 060 \$ | 90 125 \$ |
| Investissement en immobilisations corporelles | | |
| Solde, au début de l'exercice | 1 070 604 \$ | 1 016 223 \$ |
| Ajouter : | | |
| Dépenses en capital | 89 887 | 99 271 |
| Remboursement de la dette à long terme | 47 131 | 45 235 |
| | 1 207 622 | 1 160 729 |
| Déduire : | | |
| Excédent des dépenses sur les revenus | 88 060 | 90 125 |
| SOLDE, à la fin de l'exercice | 1 119 562 \$ | 1 070 604 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES FINANCEMENTS DE CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------------|-------------------|
| PROVENANCE | | |
| Transfert du Fonds d'administration | | |
| Immobilisations corporelles | 89 887 \$ | 99 271 \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | 47 131 | 45 235 |
| | 137 018 \$ | 144 506 \$ |
| AFFECTATION | | |
| Achats d'immobilisations corporelles | 89 887 \$ | 99 271 \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | 47 131 | 45 235 |
| | 137 018 \$ | 144 506 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 AU 31 MARS 2015

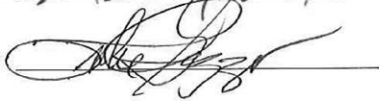
| | 2015 | 2014 |
|--|---------------------|-------------------|
| ACTIFS | | |
| Encaisse | 1 249 651 \$ | 880 318 \$ |
| À recevoir du fonds d'opérations | 16 779 | 16 779 |
| | 1 266 430 \$ | 897 097 \$ |
| RÉSERVE | | |
| Fonds de réserve - Opération (page 12) | 28 413 \$ | 28 413 \$ |
| Fonds de réserve - Capital (page 12) | 1 238 017 | 868 684 |
| | 1 266 430 \$ | 897 097 \$ |

APPROUVÉ PAR :

Directeur :



Directeur



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

| | Fonds de réserve | | 2015 | 2014 |
|-------------------------------------|------------------|--------------|--------------|------------|
| | Opération | Capital | | |
| Solde, au début de l'exercice | 28 413 \$ | 868 683 \$ | 897 097 \$ | 605 010 \$ |
| Revenus : | | | | |
| Intérêts | - | 11 375 | 11 375 | 17 187 |
| Transfert du Fonds d'administration | - | 357 959 | 357 959 | 274 900 |
| | 28 413 | 1 238 017 | 1 266 431 | 897 097 |
| Solde, à la fin de l'exercice | 28 413 \$ | 1 238 017 \$ | 1 266 430 \$ | 897 097 \$ |

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN COMBINÉ
 AU 31 MARS 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIFS | | |
| ACTIFS À COURT TERME | | |
| Encaisse | 1 257 211 \$ | 938 902 \$ |
| Débiteurs | 223 527 | 213 110 |
| Sommes à recevoir des agences gouvernementales | - | 6 462 |
| Inventaire | 22 067 | 22 793 |
| Frais payés d'avance | 57 719 | 53 408 |
| | 1 560 524 | 1 234 675 |
| INVESTISSEMENT (note 3) | 2 576 | 2 576 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4) | 1 327 933 | 1 326 240 |
| | 2 891 033 \$ | 2 563 491 \$ |
| PASSIFS ET SURPLUS | | |
| PASSIFS À COURT TERME | | |
| Découvert bancaire (note 5) | 39 855 \$ | - |
| Créditeurs et charges à payer | 90 602 | 200 021 |
| Sommes à payer à des agences gouvernementales | 12 473 | - |
| Revenus reportés | - | 3 000 |
| Dette échéant au cours du prochain exercice | 50 508 | 47 263 |
| | 193 438 | 250 284 |
| DETTE À LONG TERME (note 6) | 193 039 | 243 548 |
| | 386 477 | 493 832 |
| SURPLUS | | |
| Investissement en immobilisations corporelles (page 8) | 1 119 562 | 1 070 604 |
| Surplus (page 2) | 118 564 | 101 958 |
| Fonds de réserve et de fiducie (page 11) | 1 266 430 | 897 097 |
| | 2 504 556 | 2 069 659 |
| | 2 891 033 \$ | 2 563 491 \$ |

APPROUVÉ PAR :

Directeur : _____

Directeur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Bâtiments | 4 - 10 % | Dégressif |
| Équipement et machinerie | 10 - 55 % | Dégressif |
| Matériel roulant | 30 % | Dégressif |
| Stationnement | 8 % | Dégressif |
| Amélioration de la piste | 8 % | Dégressif |
| Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage | 20 % | Dégressif |
| Équipement de déneigement | 20 - 30 % | Dégressif |

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Surplus / Déficit

L'autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

e) Espèces et quasi-espèces

La politique de l'association consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

f) Prévision comptable

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

g) Régime de retraite

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

h) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs, les frais payés d'avance, les créditeurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

i) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.

L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

3. INVESTISSEMENT

| | 2015 | 2014 |
|--|----------|----------|
| Gestion Ace Aviation Inc., à la juste valeur marchande | 2 576 \$ | 2 576 \$ |

Le coût au 31 mars 2015 était de 4 240 \$.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2015 | | 2014 | |
|---|--------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement accumulé | Valeur nette comptable | Valeur nette comptable |
| Terrain | 263 262 \$ | - \$ | 263 262 \$ | 263 262 \$ |
| Bâtiment - Administration | 135 458 | 34 843 | 100 615 | 104 807 |
| Bâtiment - Transport aérien | 743 269 | 351 154 | 392 115 | 408 452 |
| Bâtiment - Déneigement | 291 537 | 144 340 | 147 197 | 89 456 |
| Équipement et machinerie | 455 807 | 374 577 | 81 230 | 51 720 |
| Matériel roulant | 51 153 | 28 148 | 23 005 | 32 865 |
| Stationnement | 526 364 | 174 843 | 351 521 | 382 088 |
| Amélioration de la piste | 1 662 589 | 519 165 | 1 143 424 | 1 242 853 |
| Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage | 2 402 155 | 2 302 042 | 100 113 | 125 141 |
| Équipement de déneigement | 1 098 845 | 1 016 256 | 82 589 | 103 236 |
| | 7 630 439 | 4 945 368 | 2 685 071 | 2 803 880 |
| Moins subventions : | | | | |
| Bâtiment - Administration | 66 035 | 17 406 | 48 629 | 50 655 |
| Bâtiment - Transport aérien | 56 148 | 11 525 | 44 623 | 33 540 |
| Équipement et machinerie | 38 994 | 32 552 | 6 442 | 8 067 |
| Amélioration de la piste | 1 662 589 | 519 165 | 1 143 424 | 1 242 853 |
| Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage | 171 300 | 108 152 | 63 148 | 78 935 |
| Équipement de déneigement | 138 000 | 87 128 | 50 872 | 63 590 |
| | 2 133 066 | 775 928 | 1 357 138 | 1 477 640 |
| | 5 497 373 \$ | 4 169 440 \$ | 1 327 933 \$ | 1 326 240 \$ |



L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

5. DÉCOUVERT BANCAIRE

| | 2015 | 2014 |
|--------------------|-----------|------|
| Découvert bancaire | 39 855 \$ | - \$ |

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport.

6. DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| Prêt à terme de la Caisse Populaire, remboursable par versements mensuel égaux de 5 454 \$, incluant les intérêts à un taux de 6,75 %, garanti par une hypothèque sur les bâtiments ainsi que l'allocation de la police d'assurance sur les bâtiments avec la Caisse Populaire Chaleur, échéant en 2021. | 243 547 | 290 812 |
| | 243 547 | 290 812 |
| Dettes échéant au cours du prochain exercice | 50 508 | 47 264 |
| | 193 039 \$ | 243 548 \$ |

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|-----------|
| 2016 | 50 508 \$ |
| 2017 | 54 072 \$ |
| 2018 | 57 837 \$ |
| 2019 | 61 864 \$ |
| 2020 | 19 267 \$ |

7. ENGAGEMENT

En date du 31 mars 2015, l'autorité s'était engagée dans un contrat de location d'équipement pour un montant totalisant 5 682 \$ au cours des quatre prochains exercices.



8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

9. GESTION DE L'ACTIF NET

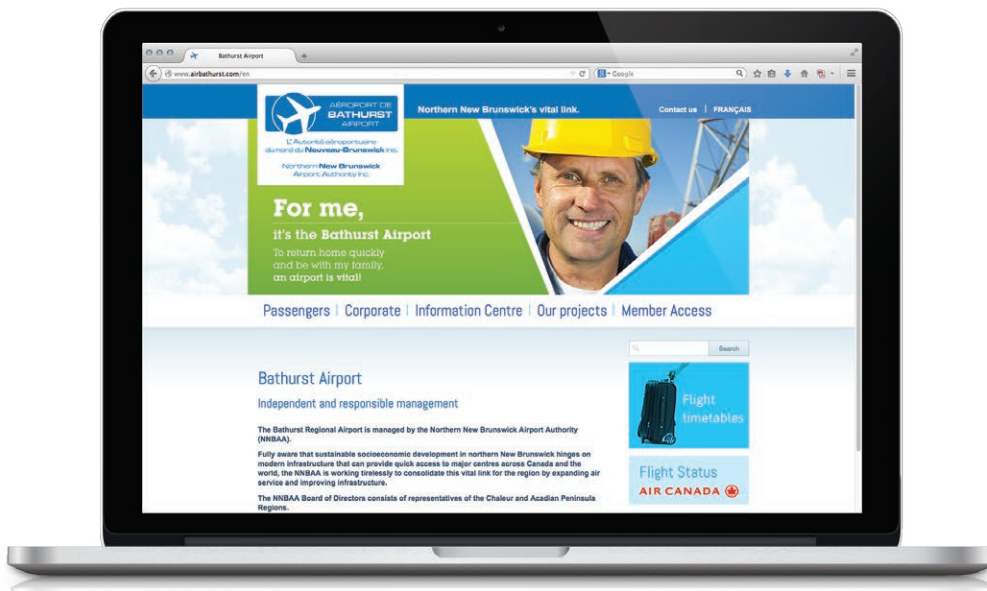
En matière de gestion de son actif net, l'objectif de L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.

10. AJUSTEMENT À L'EXERCICE ANTÉRIEUR

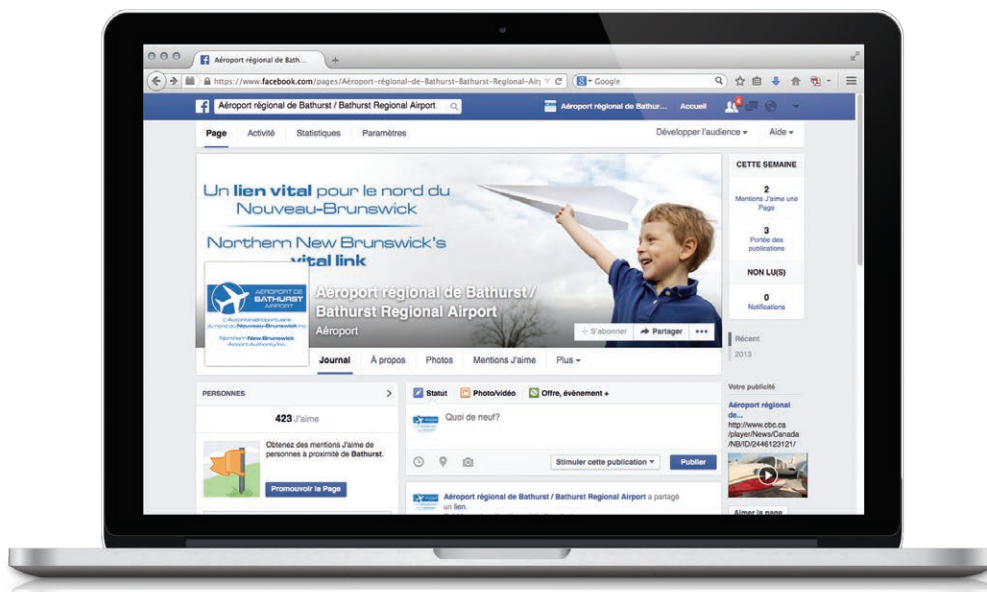
Les débiteurs ont été sur-évalués durant les exercices précédents. Par conséquent, le solde du surplus du Fond d'Administration au 31 mars 2014 a été diminué de 82 884 \$.

Retrouvez-nous en ligne

Sur notre site Web





ou sur Facebook





Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick inc.
2929, route 180
Tetagouche Sud (N.-B.) E2A 7B9

 506 549-5050
 506 549-5051

www.airbathurst.com